

TARIFS ET CONDITIONS GENERALES

Nos tarifs incluent la location de l'âne, de son matériel d'harnachement, bât et sacoches.

Nos ânes sont assurés en Responsabilité Civile Professionnelle. Vous êtes responsable de l'âne et de son matériel au cours de la randonnée. Si vous souhaitez faire monter un enfant sur l'âne, c'est sous votre propre responsabilité civile, consultez votre assurance vacances.

Ces tarifs comprennent :

La préparation de l'âne, un licol, une longe, un tapis, un bât, des sacoches, le nécessaire au brossage et curage des pieds.

Si vous abandonnez votre randonnée avant la fin de votre parcours, le rapatriement vous sera facturé.

Transport de l'âne : 1 €/km.

Service en supplément :

Si votre circuit n'est pas en boucle, nous vous récupérons avec un van à votre lieu d'arrivée, ainsi que nos ânes : 1€/km

Pique-nique préparé : 8 €

Repas : 15 €

Petit déjeuner : 4,5 €

Acompte : La réservation d'ânes est pris en compte dès réception des 30 % du montant global de la randonnée à l'ordre de SOLOGNE BALAD'ÂNES.

Réservation : avec la fiche de réservation, préciser vos dates et la formule choisie.

Sécurité : C'est sous la responsabilité d'un adulte accompagnant qu'un enfant peut être mis sur le dos de l'âne.

Lorsque l'âne porte un enfant sur le dos, il doit être **IMPERATIVEMENT** tenu à la longe par un adulte.

Quelque soit l'age de l'enfant, il ne peut mener seul l'animal, celui ci n'étant pas équipé de mors et de rênes.

Dans les passages difficiles, l'enfant doit descendre du dos de l'âne.

Assurance : Durant le séjour, les ânes sont confiés au clients que en assure la responsabilité.

Il doit souscrire une assurance couvrant sa responsabilité civile, SOLOGNE BALAD'ÂNES ne pouvant se substituer à la responsabilité civile individuelle de chaque particulier.

Inscription et Paiement : L'inscription est prise en compte à réception d'un acompte de 30 % du prix du séjour.

Le solde, soit 70% sera versé au moment du départ en randonnée, ou 8 jours avant le départ par virement bancaire.

Annulation : En cas d'annulation notifiée plus de 30 jours avant la date de départ prévue, une retenue pour frais d'annulation, égale à 10 % du montant de la location ou du séjour es effectuée.

Si l'annulation a lieu à moins de 30 jours du départ, la retenue est de 30 % .

Interruption prématurée de la randonnée : Si le ou les randonneurs souhaite, pour des raisons personnelles (météo, santé, imprévus...) interrompre prématurément sa randonnée, il doit prévenir SOLOGNE BALAD'ÂNES.

Si cette décision entraîne des frais de rapatriements des ânes, il sera facturé au prix de 1 €/km parcouru pour 1 à 3 ânes.

L'interruption prématurée de la randonnée ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

SOLOGNE BALAD'ÂNES

Fabienne CLEMENT

Le Miantay - Route de Sennely

45240 Ménestreau en Villette

tél : 02.38.76.63.21 / 06.64.69.50.26

sologne.baladanes@orange.fr / www.sologne-baladanes.fr

RCS 510 181 878 Orléans